

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|                                                                                      |                            |                                                     |                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.      | Numéro de permis<br>764010 | Date d'inspection<br>Le 28 octobre 2025             |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Halte scolaire St-Basile                                   |                            | Numéro de téléphone<br>(506) 263-5035               |                                     |
| Adresse<br>247 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1H7                                |                            |                                                     |                                     |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Pascale Dumont-Levesque |                            | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives                                 | Règlement                  | Date limite pour être conforme                      | Date d'attestation de la conformité |

### Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio des enfants d'âge scolaire présent. Les éléments suivants sont observés durant ma visite :

- Vérification de 2 nouveaux dossiers pour les membres du personnel.
- Vérification de 10 dossiers pour les enfants d'âge scolaire ainsi que les consentements signés.

Observation de l'accueil des enfants d'âge scolaire, du lavage des mains et de la collation fournie par la garderie (pommes, oranges et bananes) ainsi que par les parents.

Les enfants d'âge scolaire vont à l'extérieur durant ma visite.

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2025

Date

original signé par  
Claudette Lebel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2025

Date